

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 avril 2025

Date de la convocation : 7 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUINEHEUX - Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, M. GUINEHEUX, M. GUION, M. MALTAVERNE, M. LARDEUX, M. POCHE

Etai(ent) excusé(es) :

Etai(ent) absent(s) : M. PINEAU, Mme GENTILHOMME, Mme TROMEUR,

Secrétaire de séance : Mme CHOPIN

ORDRE DU JOUR

- ▶ Approbation du PV du dernier conseil municipal
- ▶ Désignation d'un secrétaire de séance
- ▶ Vote des comptes de gestion 2024
- ▶ Vote des comptes administratifs 2024
- ▶ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
- ▶ Vote des budgets primitifs 2025
- ▶ Remplacement des chaînes de tirage des cloches
- ▶ Rectification subventions communales et extra communales
- ▶
- ▶ Questions diverses

Points ajoutés à l'ordre du jour en début de séance :

▶

Le PV du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

D2025-014 : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2024

Considérant que les résultats des comptes de gestion 2024 présentés par le Receveur Municipal sont conformes à ceux des comptes administratifs 2024 présentés par Monsieur le Maire, tant pour le budget général de la commune, que pour le budget annexe lotissement des Vignes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité les comptes de gestion 2024, établis par le receveur municipal.

D2025-015 : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité les comptes administratifs de l'exercice 2024 dressé par Monsieur le Maire **qui n'a pas pris part au vote,**

ET DONNE ACTE de sa présentation qui peut se résumer ainsi :

BUDGET COMMUNE

CA 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Opérations de l'exercice	-359 781.08 €	411 624.97 €	-95 701.06 €	54 668.32 €	
Résultat de l'exercice		51 843.89 €	-41 032.74 €		10 811.15 €
Résultat reporté Année N-1		101 826.57 €		82 059.24 €	183 885.81 €
Résultat de clôture		153 670.46 €		41 026.50 €	194 696.96 €
Restes à réaliser				1 718.00 €	
Résultats cumulés		153 670.46 €		42 744.50 €	196 414.96 €

Considérant que le compte administratif 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 153 670.46 €
- Un excédent d'investissement, hors RAR, de 41 026.50 €
- Un solde des RAR positif de 1 718.00 €

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation ainsi :

Affectation du résultat au BP 2025 :

- ↳ Report excédent en fonctionnement (002) : **153 670.46 €**
- ↳ Report excédent en investissement (001) : **41 026.50 €**
- ↳ Réserve (1068) : **0 €**

BUDGET LOTISSEMENT DES VIGNES

CA 2024	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Opérations de l'exercice	-11 742.00 €	8 098.00 €	-8 098.00 €	7 482.00 €	
Résultat de l'exercice	-3 644.00 €	0,00 €	-616.00 €	0,00 €	-4 260.00 €
Résultat reporté Année N-1		3717,00 €		0,00 €	3717,00 €
Résultat de clôture		73.00 €	-616.00 €	0,00 €	-543.00 €
Résultats cumulés		73,00 €	-616.00 €		-543,00 €

Considérant que le compte administratif 2024 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 73.00 €
- Un déficit d'investissement de 616.00 €

Le Conseil Municipal décide

Affectation du résultat au BP 2025:

- ↳ Report excédent en fonctionnement (002) : **73.00 €**
- ↳ Report déficit en investissement (001) : **616.00 €**

D2025-016 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation : 22.17 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 56.63 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47.31 %

CHARGE Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux ainsi qu'à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

D2025-017 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Conformément au référentiel budgétaire et comptable M57, le projet de budget a été transmis au Conseil Municipal au moins 12 jours avant le vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

VOTE les budgets primitifs 2025 qui s'équilibrent comme suit :

BUDGETS	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	287 434.91 €	318 522.01 €	549 955.54 €	549 955.54 €
Lotissement des Vignes	186 472.00€		237 992.00 €	

2025-018 : REMPLACEMENT DES CHAINES DE TIRAGES DES 3 CLOCHES

Suite au rapport de maintenance des cloches signalant une usure prononcée des chaînes de tirage des cloches, M. le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'entreprise BODET CAMPANAIRE, d'un montant de 1 739.00 € HT (2 086.80 € TTC) pour le remplacement des kits chaînes de tirage des 3 cloches.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **APPROUVE** le remplacement des chaînes de tirage des 3 cloches
- **ACCEPTE** le devis n°497630 de l'entreprise BODET CAMPANAIRE d'un montant de 1 739.00 € HT (2 086.80 € TTC)

D2025-019 : SUBVENTIONS COMMUNALES ET EXTRA COMMUNALES 2025

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION D2025-011

Le Conseil municipal, après étude des demandes et après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer, pour l'année 2025, les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Comité des fêtes	500 €*
Football Club du Craonnais	1 250 €
OGEC (sorties scolaires)	875 €
TOTAL	2 625 €

*Une subvention supplémentaire d'un plafond de 500 € pourra être versée en fonction du résultat du Festival Graine d'Acteurs

Comité des fêtes (subv. Supplémentaire)	500 €
TOTAL GENERAL	3 125 €

ASSOCIATIONS EXTRA COMMUNALES :

ADPC 53	30 €
AFM Téléthon	30 €
APF France Handicap	30 €
Comice agricole de Craon	20 €
Ligue contre le cancer	50 €
MFR Hippodrome de Craon	50 €
Prévention routière	50 €
UDAF	60 €
TOTAL	320 €

S'ENGAGE à reprendre les crédits nécessaires au Budget Primitif 2025.

QUESTIONS DIVERSES

*Courrier des Anges sollicitant une rencontre conjointe avec les maires de St Quentin-les-Anges et L'Hôtellerie-de-Flée. Un rendez-vous est proposé le samedi 17 mai à 10h30 à proximité du plateau de ralentissement

*Rendez-vous pour bornage au Cerisier le 16 avril à 9h30

*Rendez-vous pour bornage à La Marotterie le 24 avril à 9h00

*L'élection de Miss Small Beauty aura lieu à la salle Louis Garnier le samedi 20 septembre, une buvette est à prévoir.

*Spectacle Le Paradoxe de Georges : 40 places (5 réparties sur les 8 séances) sont réservées aux membres du Conseil et aux bénévoles. Réunion du Comité des fêtes le 23 avril à 20h30 pour l'organisation. Prévoir un arrêté interdisant le stationnement sur le parking poids lourds du vendredi 9 mai à 14h au lundi 19 mai.

*Assemblée Générale du Nulle Part Ailleurs le 25 avril

*Remplacement d'un agent technique : en arrêt prolongé jusqu'au 21 avril, prévoir l'embauche d'un CDD si une reprise à mi-temps thérapeutique n'est pas possible. Un dossier pour requalification en congé longue maladie est en cours.

DATES A RETENIR :

*Réunion du Conseil Municipal : jeudi 22 mai 2025, à 20h30

La séance est levée à 22 h 45